



Syndicat des cadres de l'environnement,  
la forêt et l'agriculture

## **Si les Tutelles restent sourdes, l'encadrement et EFA CGC assumeront leurs responsabilités**

11 juillet 2011

Le Comité central d'entreprise du 6 juillet et le Comité technique paritaire central du 7 n'ont pas eu à voter le projet de Contrat d'objectifs et de performance ONF-État puisque le document présenté était incomplet en attente des arbitrages de l'Etat à son plus haut niveau sur les moyens humains et les financements.

Le projet de contrat, tel qu'il est actuellement présenté, n'est pas un contrat de confiance et d'avenir avec un établissement responsable mais un diktat vis-à-vis d'un vassal.

EFA-CGC dénonce encore une fois le fossé entre les effets de manche des discours des décideurs politiques et la réalité de ce qui se passe dans la vraie vie !

Force est de constater que, pour l'ONF comme pour d'autres départements ministériels, le niveau politique ne veut pas entendre les expertises des cadres des différents corps de la fonction publique et voir les signaux de détresse agités par les organisations syndicales représentatives du personnel.

Cette politique sournoise du Gouvernement a pour objet, en refusant d'octroyer les moyens aux différents services de l'Etat et aux Etablissements publics, de discréditer ces structures vis-à-vis de nos concitoyens et de pouvoir ainsi justifier leur suppression pure et simple.

**L'objectif final est la suppression d'un Service Public garant de l'intérêt général et au service de nos concitoyens.**

EFA-CGC a toujours affirmé, au cours des 55 réunions de travail pour la préparation du volet social du contrat, qu'il fallait abandonner la spirale des « rendez-vous manqués » et engager un processus de transparence pour recréer de la confiance.

**Aujourd'hui, nous constatons l'absence d'écoute des ministères de tutelle de l'ONF et nous dénonçons un comportement tyrannique voire dictatorial vis-à-vis d'un établissement dont les personnels ont déjà réalisé beaucoup d'efforts et de sacrifices et dont certains d'entre eux l'ont même payé de leur santé ou de leur vie !**

EFA-CGC a porté à plusieurs reprises à la connaissance des groupes de travail que les personnels chargés de mission d'encadrement sont de plus en plus dans des positions difficiles et souvent au-delà de la déontologie qui accompagne leurs missions.

**Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture**

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr

EFA-CGC, au travers de ses mandants, rappelle que bon nombre de personnels sont, en silence, dans le désespoir et en position de rupture au sein de l'établissement et que sans un investissement sans compter des personnels chargés de l'encadrement la situation serait encore plus dramatique.

Si le couvercle doit lâcher dans les prochains jours, la situation passera de la résignation à la révolte car les personnels de l'ONF n'auront plus rien à perdre !

Le Président de notre confédération CFE-CGC a également appelé au respect et à l'écoute des salariés de ce pays car pour lui nous sommes : « à la veille d'un tsunami social ».

**C'est pourquoi, par respect de ses engagements pris dans sa contribution pour le contrat État-ONF et afin de ne pas renier tout le travail engagé depuis le début 2011, EFA-CGC refusera le projet de contrat tel que les tutelles veulent l'imposer. Valider les conditions d'exercice des missions décrites dans ce projet, et particulièrement dans le volet ressources humaines, c'est contribuer à une mise à mort programmée d'un établissement public gestionnaire du patrimoine forestier national.**

**L'ONF, auquel EFA-CGC est foncièrement attaché, doit conserver et voir renforcées ses capacités de mise en œuvre d'une politique forestière au service de la société d'aujourd'hui et de demain.**